Formation
Facturer des recettes sur financements à justifier/opérations pluriannuelles

Durée de la formation : 4 heures
Date de la session : du 24/11/2026 au 24/11/2026

Dates précises :
Horaires de la session : 9h-13h

Lieu : Univ. Bordeaux - Talence - Bâtiment A5 - Salle informatique

Nombre de places maximum : 15

Formateur(s) : Clément KERJOUAN, Pascal CAUPENNE, Tinatin GOGLIDZE, Fabrice ALCALA

Prérequis sur cette formation : Savoir manipuler l'outil GFC Recettes, préférentiellement avec un niveau d'expertise avancé.

Public ciblé : La formation s'adresse au personnel maitrisant déjà GFC Recettes et qui a ou peut avoir dans son périmètre de suivi les opérations pluriannuelles/opérations à justifier.

Pour une mise en place optimale de cette formation, qui s'adresse à un public nombreux, nous vous remercions par avance de limiter le nombre de participants par composantes. Ce nouveau module intégrera le plan de formation classique à compter de l'année prochaine et il sera à ce moment-là possible de former tout le personnel, progressivement.

Public prioritaire : La formation s'adresse au personnel maitrisant déjà GFC Recettes et qui a ou peut avoir dans son périmètre de suivi les opérations pluriannuelles/opérations à justifier.

Pour une mise en place optimale de cette formation, qui s'adresse à un public nombreux, nous vous remercions par avance de limiter le nombre de participants par composantes. Ce nouveau module intégrera le plan de formation classique à compter de l'année prochaine et il sera à ce moment-là possible de former tout le personnel, progressivement.

Date limite d'inscription : 17/11/2026

Objectifs :
- Présenter les changements des périmètres d'intervention sur le circuit de la recette après le 1er janvier 2027
- Présenter la logique comptable spécifique à la comptabilisation des financements à justifier (avances, soldes…)
- Présenter les bonnes pratiques, guides et outils annexes
- Manipuler l'outil GFC recettes en réalisant des exemples concrets

Programme :
- Présentation du changement de périmètre,
- présentation de la logique comptable spécifique à la gestion des financements à justifier/pluriannuels
- Pratique des exemples

Une session est susceptible d'être annulée si le nombre minimal de 10 inscrits n'est pas atteint. Les inscrits sur les sessions annulées seront orientés vers d'autres sessions.

Pour tout renseignement complémentaire :
Chargé(e) de formation : mailto:manivone.phannoudej@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**

Date édition : 18/11/2026

université de BORDEAUX

Date édition : 18/11/2026